



SYNTHÈSE CONJONCTURELLE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ÉDITION JUILLET 2019

En Paca, le taux de chômage s'établit à 10,1 % de la population active au T1 2019. Par rapport au trimestre précédent, il est en baisse de 0,1 point. En moyenne au T2 2019, la région compte 317 930 demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi (sans aucune activité), soit une baisse de 1,0 % par rapport au T1 2019 (-3 290 demandeurs d'emploi). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (sans activité ou en activité réduite) s'établit quant à lui à 496 350, en baisse de 0,7 % par rapport au T1 2019 (-3 470 demandeurs d'emploi).

Dans le détail, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'établit à 240 660 (-0,9 % par rapport au T1 2019, soit -2 250 demandeurs d'emploi) et le nombre de femmes à 255 690 (-0,5 % par rapport au T1 2019, soit -1 220 demandeurs d'emploi). Par ailleurs, la région compte 61 170 jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (+0,1 % par rapport au T1 2019, soit + 90 demandeurs d'emploi) et 135 770 seniors de 50 ans et plus (-0,4 % par rapport au T1 2019, soit - 570 demandeurs d'emploi). Enfin, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis un an ou plus) s'établit à 229 480, en baisse de 0,5 % par rapport au T1 2019 (-1 220 demandeurs d'emploi).

A la fin du T1 2019, Paca compte 1 854 320 salariés, soit 6 139 de plus qu'à la fin du trimestre précédent (+0,3 %). Hors intérim, le nombre d'emplois salariés s'établit à 1 803 471 (+0,4 %, soit +6 343 emplois). Le nombre d'emplois intérimaires s'établit quant à lui à 50 849 (-0,4 %, soit - 204 emplois).

Plus précisément, le secteur industriel comptabilise 166 092 emplois salariés y compris intérim, en baisse de 69 par rapport à la fin du trimestre précédent (-0,0 %) : +284 emplois hors intérim et -353 emplois intérimaires. Dans le secteur de la construction, le nombre d'emplois salariés y compris intérim s'établit à 118 645, en hausse de 1 973 (+1,7 %) : +1 297 emplois hors intérim et + 676 emplois intérimaires. Enfin, le nombre d'emplois salariés dans le tertiaire marchand y compris intérim atteint 906 700, en hausse de 4 918 par rapport à la fin du trimestre précédent (+0,5 %) : +5 315 emplois hors intérim et - 397 emplois intérimaires.

Sur le champ des politiques d'aide à l'emploi, 2 784 CUI/PEC et 2 665 CDDI sont signés ou reconduits au cours du T1 2019 (soit respectivement - 601 et + 250 qu'au cours du même trimestre de l'année précédente). A la fin du T1 2019, Paca compte ainsi 8 082 bénéficiaires de CUI/PEC et 4 207 bénéficiaires de CDDI (respectivement -1 509 et +92 qu'un an plus tôt). Enfin, durant la campagne de juin 2018 à mai 2019, la région enregistre 21 030 contrats d'apprentissage, soit 1 056 de plus qu'au cours de la même campagne de l'année précédente.

Indicateur	Dernière donnée disponible		Donnée précédente		Source
	Valeur	Date	Evolution	Date	
Chômage (données CVS) et demande d'emploi (données CVS-CJO)					
Taux de chômage	10,1 %	T1 2019	-0,1 pt	T4 2018	Insee
Demandeurs d'emploi de catégorie A*	317 930	T2 2019	-3290	T1 2019	Pôle emploi, Dares
<i>Hommes</i>	160 240	T2 2019	-1620	T1 2019	
<i>Femmes</i>	157 690	T2 2019	-1670	T1 2019	
<i>Moins de 25 ans</i>	40 890	T2 2019	+90	T1 2019	
<i>50 ans et plus</i>	89 820	T2 2019	-1070	T1 2019	
Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C*	496 350	T2 2019	-3470	T1 2019	
<i>Hommes</i>	240 660	T2 2019	-2250	T1 2019	
<i>Femmes</i>	255 690	T2 2019	-1220	T1 2019	
<i>Moins de 25 ans</i>	61 170	T2 2019	+90	T1 2019	
<i>50 ans et plus</i>	135 770	T2 2019	-570	T1 2019	
<i>Inscrits depuis un an ou plus</i>	229 480	T2 2019	-1220	T1 2019	
<i>Inscrits depuis deux ans ou plus</i>	127 300	T2 2019	+790	T1 2019	
<i>Entrées</i>	47 750	T2 2019	-30	T1 2019	
<i>Sorties</i>	47 940	T2 2019	+330	T1 2019	
Emploi (données CVS)					
Emploi salarié**	1 854 320	Fin T1 2019	+6139	Fin T4 2018	Insee, Acooss-Urssaf, Dares
<i>Agriculture, sylviculture et pêche</i>	22 811	Fin T1 2019	+390	Fin T4 2018	
<i>Industrie y compris intérim</i>	166 092	Fin T1 2019	- 69	Fin T4 2018	
<i>Construction y compris intérim</i>	118 645	Fin T1 2019	+1973	Fin T4 2018	
<i>Tertiaire marchand y compris intérim</i>	906 700	Fin T1 2019	+4918	Fin T4 2018	
<i>Tertiaire non marchand y compris intérim</i>	640 072	Fin T1 2019	-1073	Fin T4 2018	
Politiques d'aide à l'emploi (données brutes)					
Embauches en contrat unique d'insertion/parcours emploi compétences (CUI/PEC)***	2 784	T1 2019	-601	T1 2018	ASP
Stock de bénéficiaires de CUI/PEC	8 082	Fin T1 2019	-1509	Fin T1 2018	
Embauches en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)	2 665	T1 2019	+250	T1 2018	
Stock de bénéficiaires de CDDI	4 207	Fin T1 2019	+92	Fin T1 2018	
Nouveaux contrats d'apprentissage	21 030	Campagne juin 2018 - mai 2019	+1056	Campagne juin 2017 - mai 2018	Chambres consulaires, Direccte Paca, Dares

* Voir avertissement page 2

** Voir avertissement page 7

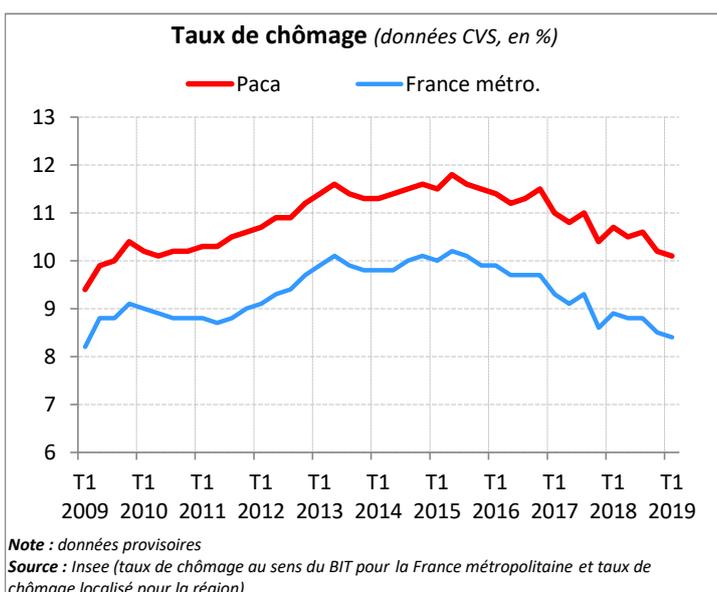
*** Voir avertissement page 9

Chômage et demande d'emploi

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul et populations couvertes diffèrent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête Emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes en âge de travailler en emploi et au chômage). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et Pôle emploi à partir des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Avertissement : depuis 2018, la publication Dares-Pôle Emploi est trimestrielle et présente la moyenne sur le trimestre passé du nombre de demandeurs d'emploi inscrits, ainsi que les flux d'entrées et de sorties. Cette refonte vise à mettre l'accent sur les évolutions tendancielles de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter. La situation des demandeurs d'emploi est déterminée à la fin de chaque mois. La moyenne trimestrielle est la somme des effectifs pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois.

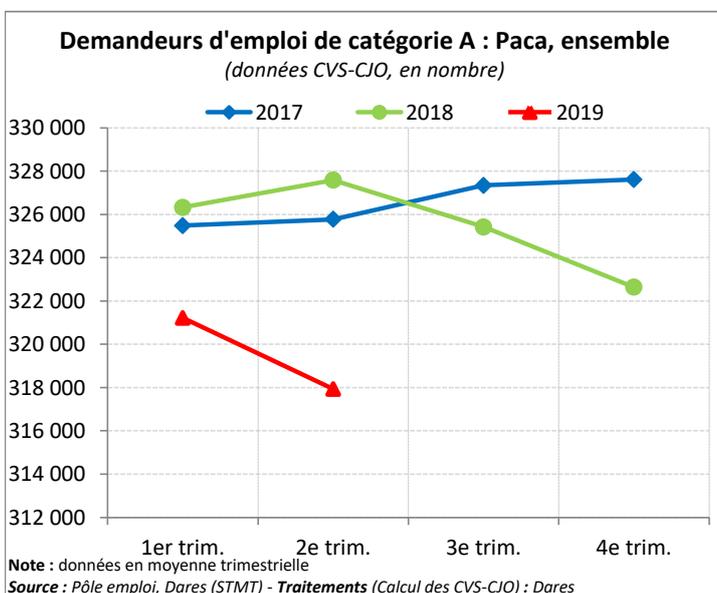
Taux de chômage



- Au T1 2019, en Paca, le taux de chômage s'établit à 10,1 % de la population active. Par rapport au trimestre précédent, il est en baisse de 0,1 point. Sur un an, il diminue de 0,6 point.

- En France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 8,4 % de la population active au T1 2019. Par rapport au trimestre précédent, il baisse de 0,1 point. Sur un an, il diminue de 0,5 point.

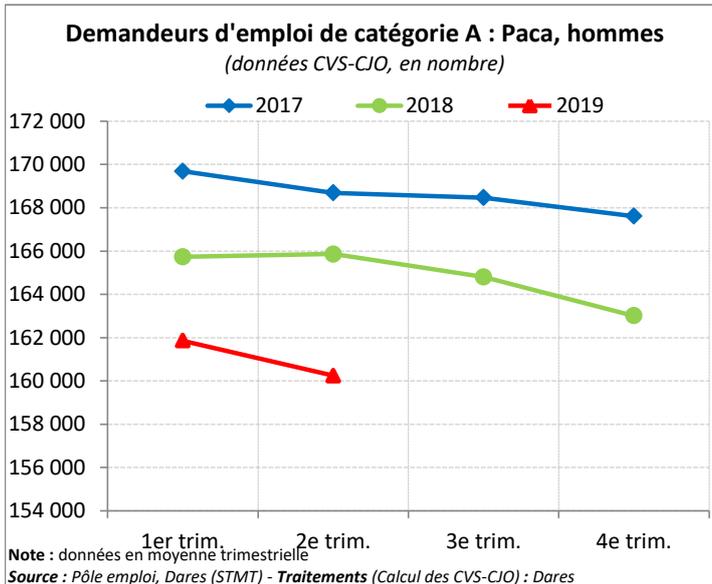
Demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 317 930. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 1,0 % (–3 290 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 2,9 % (–9 650 demandeurs d'emploi).

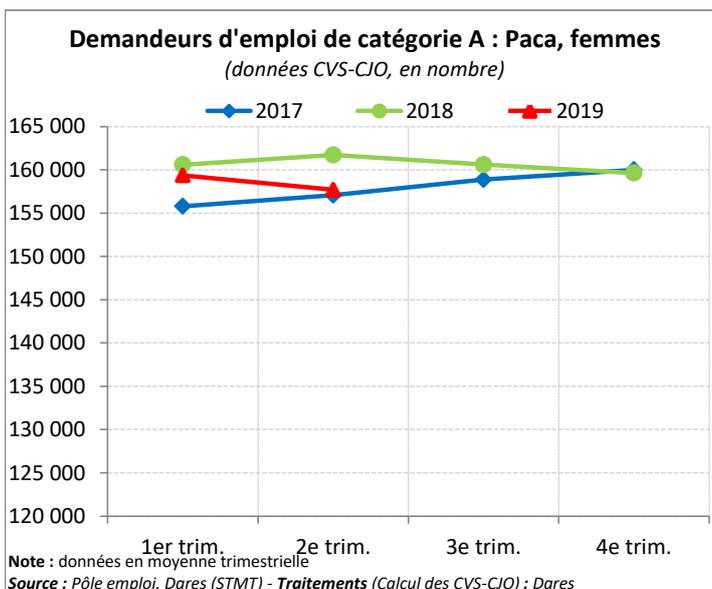
- En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3377 330 en moyenne au T2 2019, soit une baisse de 0,4 % par rapport au T1 2019 (–14 570 demandeurs d'emploi) et une diminution de 1,9 % sur un an (–65 770 demandeurs d'emploi).

Demandeurs d'emploi de catégorie A, par sexe



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 160 240. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 1,0 % (-1 620 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 3,4 % (-5 620 demandeurs d'emploi).

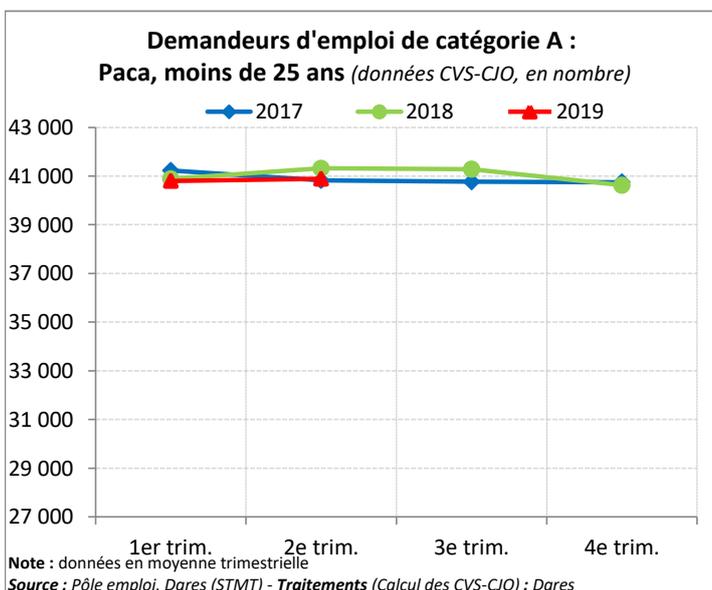
- En France métropolitaine, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 1 715 530 au T2 2019, soit une baisse de 0,1 % par rapport au T1 2019 (-1 970 demandeurs d'emploi) et une diminution de 2,0 % sur un an (-35 600 demandeurs d'emploi).



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de femmes en demande d'emploi de catégorie A inscrites à Pôle emploi s'établit à 157 690. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 1,0 % (-1 670 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 2,5 % (-4 030 demandeurs d'emploi).

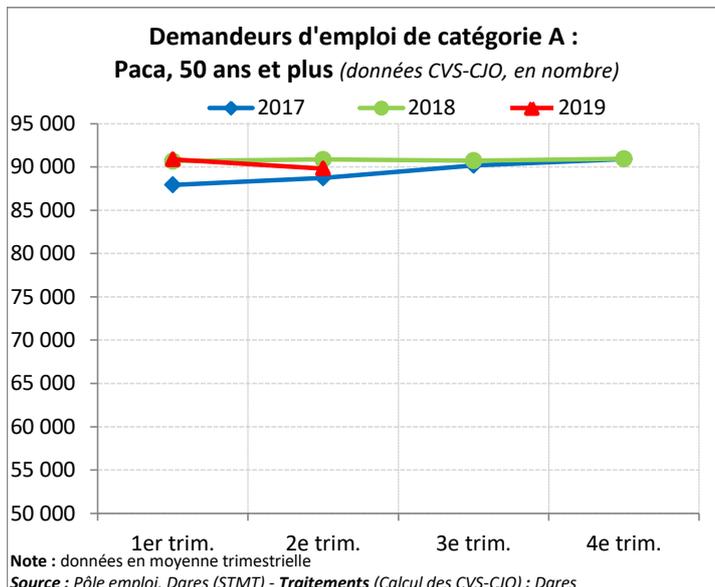
- En France métropolitaine, le nombre de femmes en demande d'emploi de catégorie A s'établit à 1 661 800 au T2 2019, soit une baisse de 0,8 % par rapport au T1 2019 (-12 600 demandeurs d'emploi) et une diminution de 1,8 % sur un an (-30 170 demandeurs d'emploi).

Demandeurs d'emploi de catégorie A, par âge



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 40 890. Par rapport au T1 2019, il est en hausse de 0,2 % (+ 90 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 1,0 % (- 430 demandeurs d'emploi).

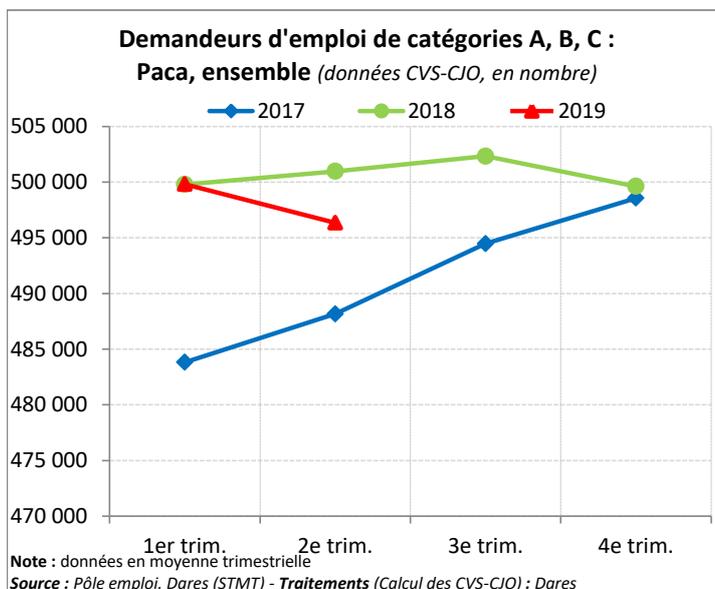
- En France métropolitaine, le nombre de jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 459 100 au T2 2019, soit une hausse de 0,2 % par rapport au T1 2019 (+ 700 demandeurs d'emploi) et une diminution de 1,4 % sur un an (-6 700 demandeurs d'emploi).



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de seniors de 50 ans et plus demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 89 820. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 1,2 % (-1 070 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 1,1 % (-1 040 demandeurs d'emploi).

- En France métropolitaine, le nombre de seniors de 50 ans et plus demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 912 800 au T2 2019, soit une baisse de 0,4 % par rapport au T1 2019 (-3 600 demandeurs d'emploi) et une diminution de 0,6 % sur un an (-5 870 demandeurs d'emploi).

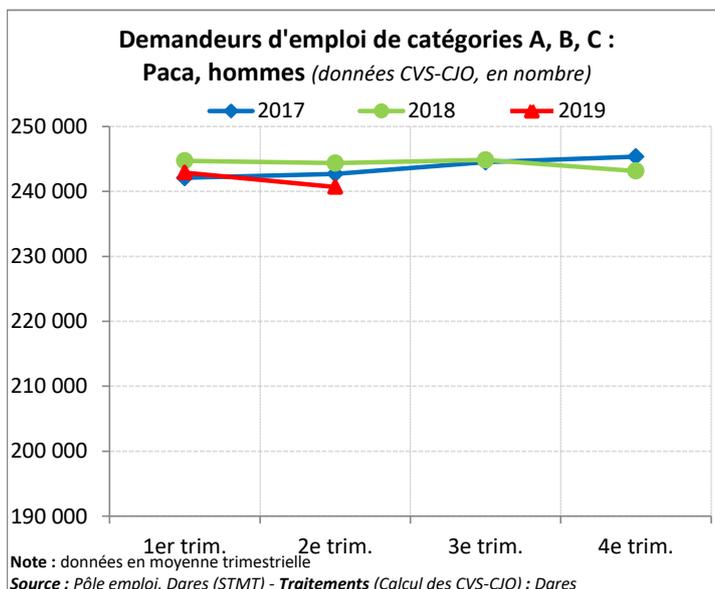
Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi s'établit à 496 350. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 0,7 % (-3 470 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 0,9 % (-4 620 demandeurs d'emploi).

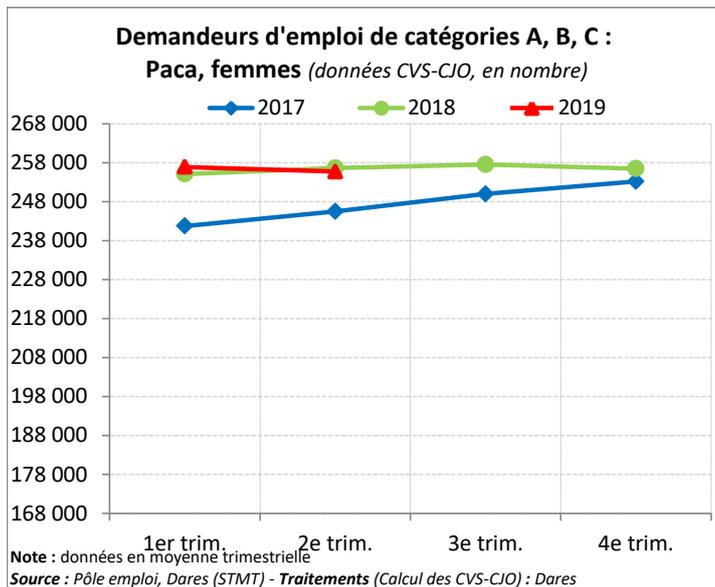
- En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'établit à 5 579 530 au T2 2019, soit une baisse de 0,4 % par rapport au T1 2019 (-23 900 demandeurs d'emploi) et une diminution de 0,9 % sur un an (-51 470 demandeurs d'emploi).

Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, par sexe



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi s'établit à 240 660. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 0,9 % (-2 250 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 1,5 % (-3 690 demandeurs d'emploi).

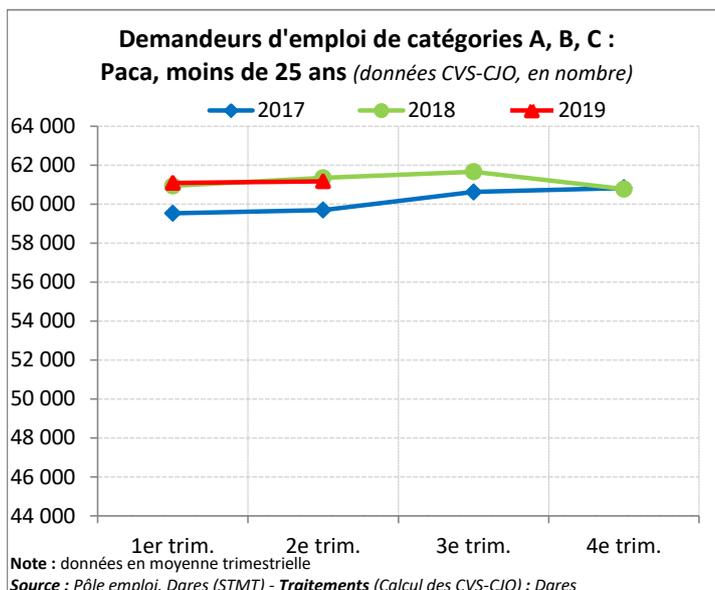
- En France métropolitaine, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'établit à 2 676 230 au T2 2019, soit une baisse de 0,4 % par rapport au T1 2019 (-11 370 demandeurs d'emploi) et une diminution de 1,4 % sur un an (-38 270 demandeurs d'emploi).



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de femmes en demande d'emploi de catégories A, B, C inscrites à Pôle emploi s'établit à 255 690. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 0,5 % (-1 220 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 0,4 % (-930 demandeurs d'emploi).

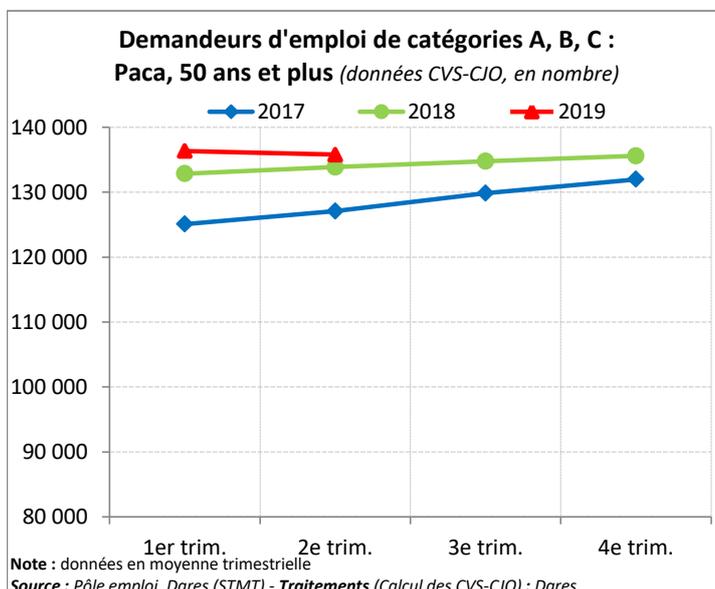
- En France métropolitaine, le nombre de femmes en demande d'emploi de catégories A, B, C s'établit à 2 903 300 au T2 2019, soit une baisse de 0,4 % par rapport au T1 2019 (-12 530 demandeurs d'emploi) et une diminution de 0,5 % sur un an (-13 200 demandeurs d'emploi).

Demands d'emploi de catégories A, B, C par âge



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi s'établit à 61 170. Par rapport au T1 2019, il est en hausse de 0,1 % (+90 demandeurs d'emploi). Sur un an, il diminue de 0,3 % (-180 demandeurs d'emploi).

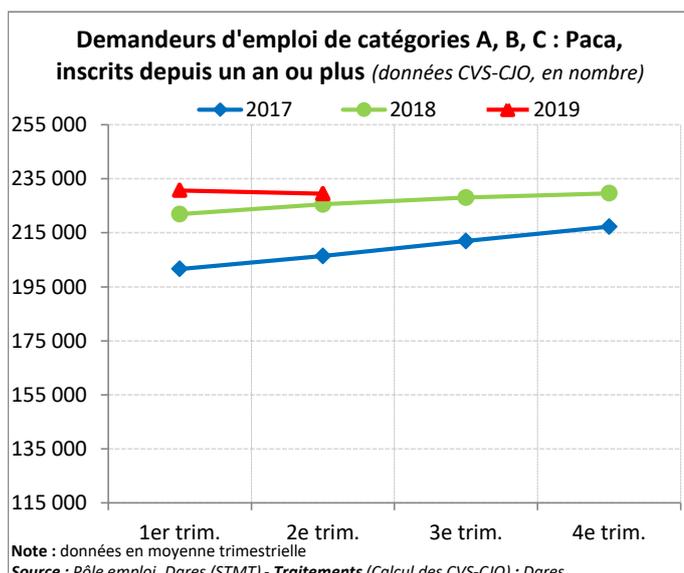
- En France métropolitaine, le nombre de jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'établit à 268 130 au T2 2019, soit une baisse de 2,3 % par rapport au T1 2019 (-6 370 demandeurs d'emploi) et une diminution de 5,5 % sur un an (-15 470 demandeurs d'emploi).



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de séniors de 50 ans et plus demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi s'établit à 135 770. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 0,4 % (-570 demandeurs d'emploi). Sur un an, il croît de 1,4 % (+1 920 demandeurs d'emploi).

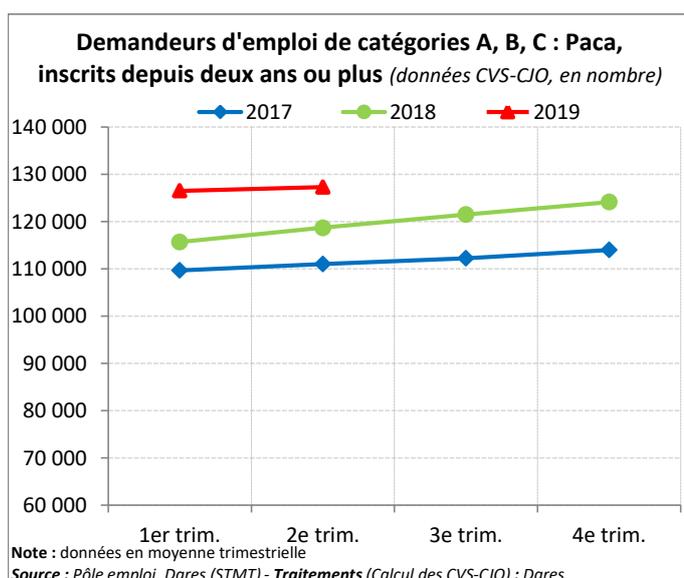
- En France métropolitaine, le nombre de séniors de 50 ans et plus demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'établit à 1 438 030 au T2 2019, soit une stabilité par rapport au T1 2019 (-140 demandeurs d'emploi) et une augmentation de 1,4 % sur un an (+20 130 demandeurs d'emploi).

Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis un an ou plus s'établit à 229 480. Par rapport au T1 2019, il est en baisse de 0,5 % (-1 220 demandeurs d'emploi). Sur un an, il croît de 1,8 % (+3 950 demandeurs d'emploi).

- En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis un an ou plus s'établit à 2 649 130 au T2 2019, soit une baisse de 0,3 % par rapport au T1 2019 (-7 740 demandeurs d'emploi) et une augmentation de 1,5 % sur un an (+38 730 demandeurs d'emploi).



- En moyenne au T2 2019, en Paca, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis deux ans ou plus s'établit à 127 300. Par rapport au T1 2019, il est en hausse de 0,6 % (+ 790 demandeurs d'emploi). Sur un an, il croît de 7,3 % (+8 610 demandeurs d'emploi).

- En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis deux ans ou plus s'établit à 1 509 760 au T2 2019, soit une hausse de 1,1 % par rapport au T1 2019 (+15 730 demandeurs d'emploi) et une augmentation de 6,3 % sur un an (+89 260 demandeurs d'emploi).

Entrées et sorties des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C

Entrées à Pôle emploi (catégories A, B, C, données CVS-CJO)

	T2 2019	Variation trimestrielle (en %)	Variation annuelle (en %)
Paca	47 750	-0,1	-0,6
France métro.	528 600	-0,7	0,2

Note : données en moyenne trimestrielle

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calculs des CVS-CJO) : Dares

- En moyenne au T2 2019, en Paca, les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C diminuent de 0,1 % par rapport au T1 2019. Sur un an, elles baissent de 0,6 %.

- En France métropolitaine, les entrées sont en baisse de 0,7 % par rapport au trimestre précédent.

Sorties de Pôle emploi (catégories A, B, C, données CVS-CJO)

	T2 2019	Variation trimestrielle (en %)	Variation annuelle (en %)
Paca	47 940	0,7	1,7
France métro.	529 500	0,4	0,6

Note : données en moyenne trimestrielle

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calculs des CVS-CJO) : Dares

- En moyenne au T2 2019, en Paca, les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C augmentent de 0,7 % par rapport au T1 2019. Sur un an, elles progressent de 1,7 %.

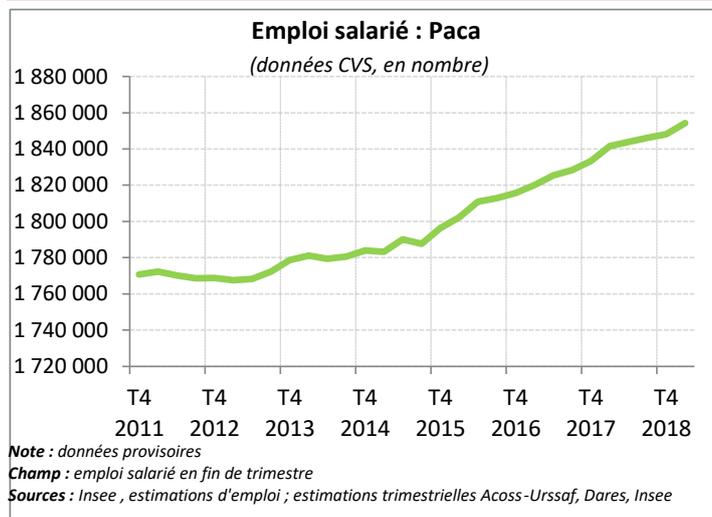
- En France métropolitaine, les sorties sont en hausse de 0,4 % par rapport au trimestre précédent.

Emploi

Emploi salarié

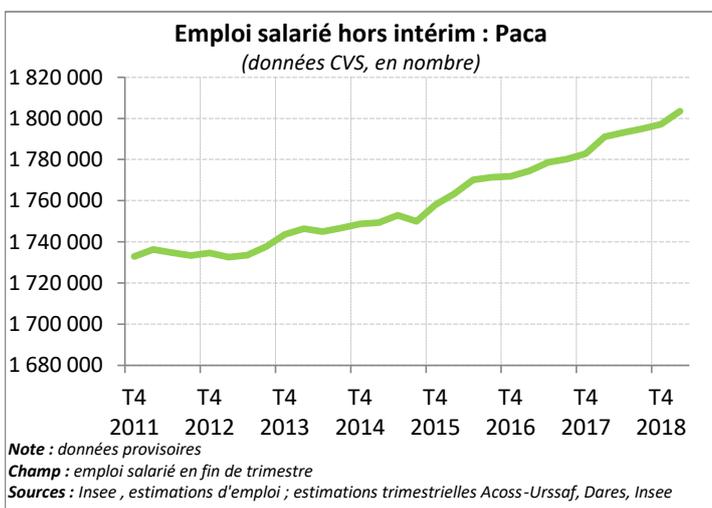
L'évolution de l'emploi salarié s'explique d'une part par celle de l'emploi hors intérim et d'autre part par celle de l'emploi intérimaire.

Avertissement : à partir des données portant sur le 1er trimestre 2018, le champ est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié. Sont ainsi ajoutés les salariés du tertiaire non marchand, de l'agriculture et des particuliers employeurs (voir p. 11) ; les séries d'emploi intérimaire ont été fortement révisées suite au traitement du passage à la Déclaration sociale nominative (DSN) dans le courant de l'année 2016 pour les majors de l'intérim, puis en 2017 pour les autres établissements, qui a permis d'améliorer la qualité de couverture par rapport à la source historique.



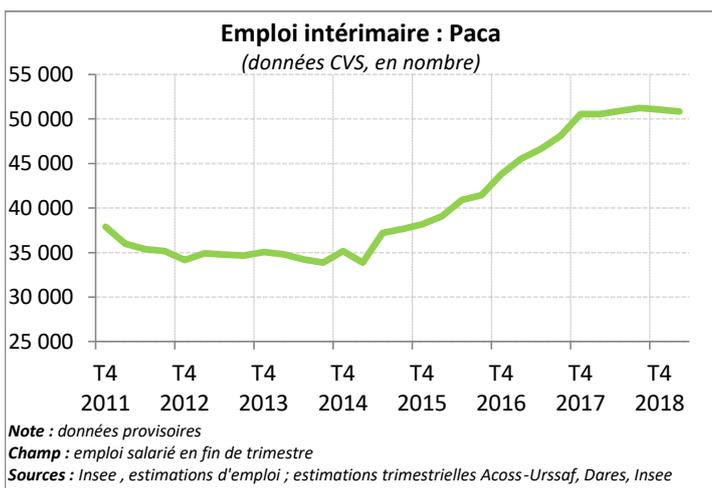
- A la fin du T1 2019, Paca compte 1 854 320 salariés. C'est 6 139 de plus qu'à la fin du trimestre précédent (+0,3 %) et 12 745 de plus qu'un an auparavant (+0,7 %).

- A la fin du T1 2019, la France métropolitaine compte 24 774 809 salariés. C'est 87 872 de plus qu'à la fin du trimestre précédent (+0,4 %) et 209 177 de plus qu'un an auparavant (+0,9 %).



- Hors intérim, le nombre d'emplois salariés s'établit à 1 803 471 à la fin du T1 2019 en Paca. C'est 6 343 de plus qu'à la fin du trimestre précédent (+0,4 %) et 12 442 de plus qu'un an auparavant (+0,7 %).

- En France métropolitaine, le nombre d'emplois salariés hors intérim s'établit à 23 989 541 à la fin du T1 2019. C'est 79 562 de plus qu'à la fin du trimestre précédent (+0,3 %) et 223 441 de plus qu'un an plus tôt (+0,9 %).

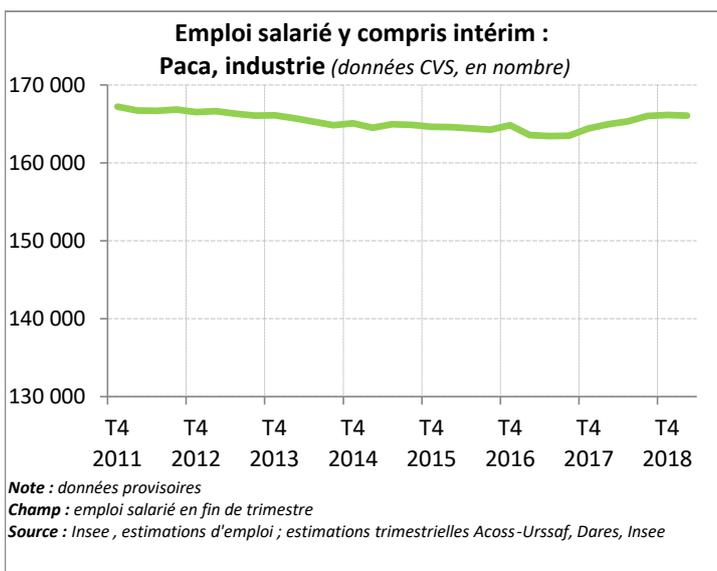


- A la fin du T1 2019, le nombre d'emplois intérimaires s'établit à 50 849 en Paca. C'est 204 de moins qu'à la fin du trimestre précédent (-0,4 %) et 303 de plus qu'un an auparavant (+0,6 %).

- En France métropolitaine, le nombre d'emplois intérimaires s'établit à 785 268 à la fin du T1 2019. C'est 8 310 de plus qu'à la fin du trimestre précédent (+1,1 %) et 14 264 de moins qu'un an auparavant (-1,8 %).

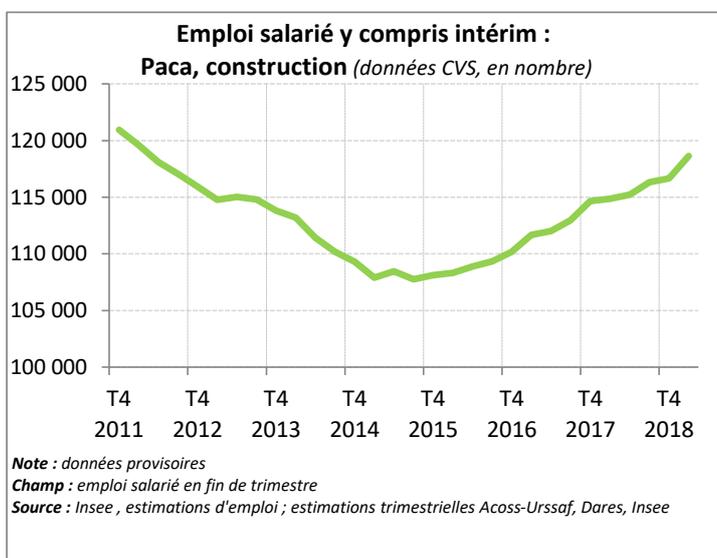
Emploi salarié, avec intérim réaffecté au secteur d'activité employeur

Pour mieux apprécier les secteurs d'activité au niveau régional, le Sese de la Direccte Paca analyse les séries d'emploi y compris intérim : aux effectifs intérimaires produits par la Dares pour chaque secteur d'activité, sont ajoutés ceux hors intérim publiés par l'Insee. Cette approche diverge de celle de l'Insee qui comptabilise les intérimaires dans le tertiaire marchand, quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission. Les données présentes ici sont donc différentes de celles publiées par l'Insee.



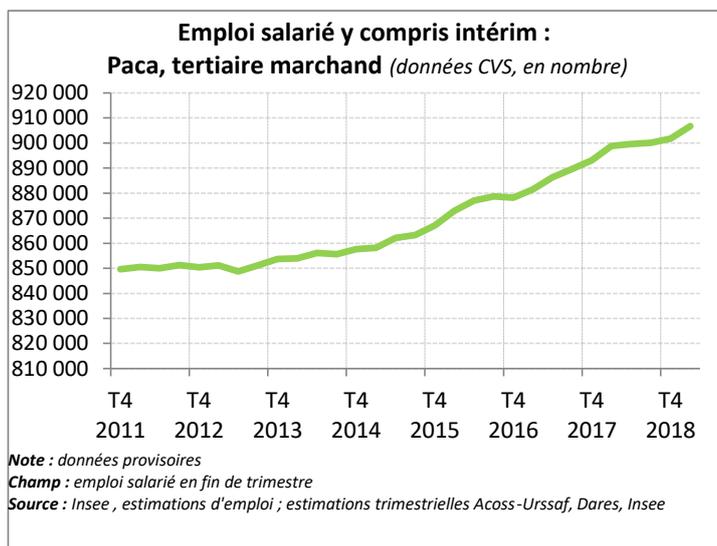
- A la fin du T1 2019, en Paca, le nombre d'emplois salariés dans le secteur industriel y compris intérim s'établit à 166 092. Par rapport à la fin du trimestre précédent, il baisse de 69 (-0,0 %) : +284 emplois hors intérim et -353 emplois intérimaires. Sur un an, il progresse de 1 127 (+0,7 %).

- A la fin du T1 2019, la France métropolitaine compte 3 416 494 salariés dans le secteur industriel y compris intérim. Par rapport à la fin du T4 2018, ce nombre augmente de 7 593 (+0,2 %) : +7 412 emplois hors intérim et +181 emplois intérimaires. Sur un an, il diminue de 2 450 (-0,1 %).



- A la fin du T1 2019, en Paca, le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la construction y compris intérim s'établit à 118 645. Par rapport à la fin du trimestre précédent, il augmente de 1 973 (+1,7 %) : +1 297 emplois hors intérim et +676 emplois intérimaires. Sur un an, il progresse de 3 789 (+3,3 %).

- A la fin du T1 2019, la France métropolitaine compte 1 538 393 salariés dans le secteur de la construction y compris intérim. Par rapport à la fin du T4 2018, ce nombre augmente de 26 816 (+1,8 %) : +15 355 emplois hors intérim et +11 461 emplois intérimaires. Sur un an, il progresse de 45 602 (+3,1 %).



- A la fin du T1 2019, en Paca, le nombre d'emplois salariés dans le tertiaire marchand y compris intérim s'établit à 906 700. Par rapport à la fin du trimestre précédent, il augmente de 4 918 (+0,5 %) : +5 315 emplois hors intérim et -397 intérimaires. Sur un an, il progresse de 7 835 (+0,9 %).

- A la fin du T1 2019, la France métropolitaine compte 11 699 290 salariés dans le tertiaire marchand y compris intérim. Par rapport à la fin du T4 2018, ce nombre augmente de 54 378 (+0,5 %) : +56 816 emplois hors intérim et -2 438 emplois intérimaires. Sur un an, il progresse de 166 638 (+1,4 %).

Politiques d'aide à l'emploi

Avertissement :

-À partir de janvier 2018, les **CUI-CAE** sont transformés en **Parcours emploi compétences (PEC)**. Il n'y a ainsi plus d'embauches en CUI-CAE. Le recours aux CUI-CIE est quant à lui limité aux Drom ou aux Conseils départementaux qui les financent entièrement. Pour plus d'informations, voir « Définitions : politiques d'aide à l'emploi » en page 12.

-A compter du 1er janvier 2018 le dispositif **Emploi d'avenir** est mis en extinction. Dès lors, le recours à ce type de contrat aidé n'est plus autorisé. Les Emplois d'avenir ne sont donc plus affichés dans la présente synthèse conjoncturelle.

-Suite à des difficultés techniques, les statistiques mensuelles des **contrats de professionnalisation** sont indisponibles. Les données de certains OPCA, qui doivent chaque mois saisir les informations dans une application de gestion étant manquantes, les statistiques sont incomplètes.

Contrats uniques d'insertion/Parcours emploi compétences (CUI/PEC)

Embauches en CUI/PEC (y compris reconductions)

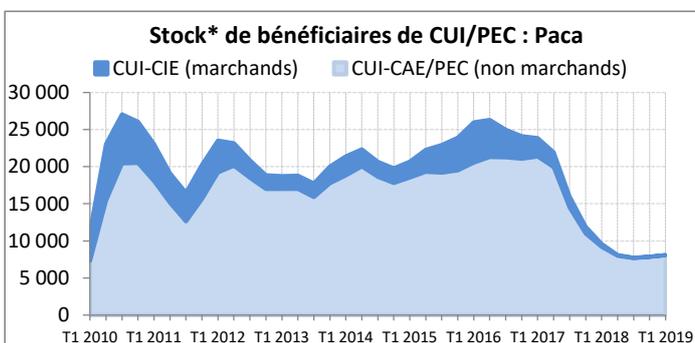
		T1 2019	T1 2018
Paca	CUI/PEC	2 784	3 385
	CUI-CAE/PEC (non marchands)	2 784	3 354
	CUI-CIE (marchands)	0	31
France métro.	CUI/PEC	22 381	27 244
	CUI-CAE/PEC (non marchands)	22 189	27 140
	CUI-CIE (marchands)	192	104

- En Paca, 2 784 CUI/PEC sont signés ou reconduits au cours du T1 2019, soit 601 de moins qu'au cours du même trimestre de l'année précédente.

- En France métropolitaine, 22 381 CUI/PEC sont signés ou reconduits au cours du T1 2019, soit 4 863 de moins qu'au cours du même trimestre de l'année précédente.

Note : cumul des trois mois du trimestre, données brutes, provisoires, hors associations intermédiaires

Source : ASP - Traitements : Dares



- A la fin du T1 2019, Paca compte 8 082 bénéficiaires de CUI/PEC (dont 100 % dans le secteur non marchand), soit 1 509 de moins que l'année précédente.

- En France métropolitaine, 92 005 personnes bénéficient d'un CUI/PEC à la fin du T1 2019, soit 43 712 de moins qu'un an auparavant.

*Stock = entrées - sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : données en fin de trimestre, brutes, provisoires, hors associations intermédiaires

Source : ASP - Traitements : Dares

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Embauches en CDDI (y compris reconductions)

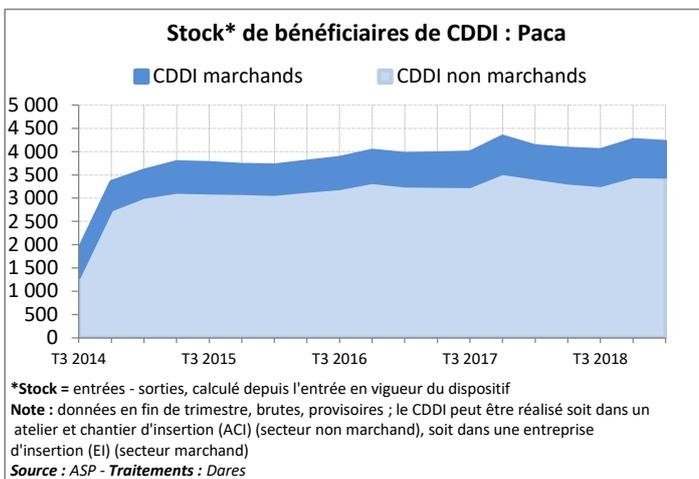
		T1 2019	T1 2018
Paca	CDDI	2 665	2 415
	CDDI non marchands	2 175	1 964
	CDDI marchands	490	451
France métro.	CDDI	43 920	41 353
	CDDI non marchands	34 056	32 257
	CDDI marchands	9 864	9 096

Note : cumul des trois mois du trimestre, données brutes, provisoires ; le CDDI peut être réalisé soit dans un atelier et chantier d'insertion (ACI) (secteur non marchand), soit dans une entreprise d'insertion (EI) (secteur marchand)

Source : ASP - **Traitements :** Dares

- En Paca, 2 665 CDDI sont signés ou reconduits au cours du T1 2019, soit 250 de plus qu'au cours du même trimestre de l'année précédente.

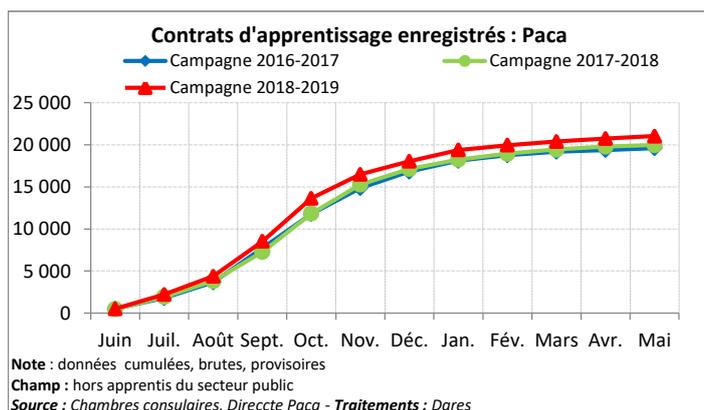
- En France métropolitaine, 43 920 CDDI sont signés ou reconduits au cours du T1 2019, soit 2 567 de plus qu'au cours du même trimestre de l'année précédente.



- En Paca, 4 207 personnes bénéficient d'un CDDI à la fin du T1 2019, soit 92 de plus qu'un an auparavant.

- En France métropolitaine, 62 819 personnes bénéficient d'un CDDI à la fin du T1 2019, soit 654 de moins qu'un an

Contrats d'apprentissage



- Durant la campagne de juin 2018 à mai 2019, Paca enregistre 21 030 contrats d'apprentissage, soit 1 056 de plus qu'au cours de la même campagne de l'année précédente.

- En France métropolitaine, 301 280 contrats d'apprentissage sont enregistrés au cours de la campagne de juin 2018 à mai 2019, soit 14 482 de plus qu'au cours de la même campagne de l'année précédente.

Définitions : chômage et demande d'emploi

Le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler.

Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête Emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dit "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (pour la répartition géographique).

Les **demandeurs d'emploi** sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;**
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;**
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;**
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;**
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).**

ATTENTION : Même si l'inscription à Pôle emploi en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, elle ne se recouvrent pas. Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Alors que le taux de chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi, issu des fichiers administratifs de Pôle emploi, peut être affecté par différents facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, etc.

Définitions : emploi

Jusqu'aux données portant sur le 4^{ème} trimestre 2017, les estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand – hors agriculture et activité des particuliers employeurs. **À partir de la validité des données portant sur le 1^{er} trimestre 2018, le champ est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié.** Sont ainsi ajoutés les salariés du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les données concernant ces salariés sont disponibles à partir du 4^{ème} trimestre 2010.

Par ailleurs, à partir des résultats portant sur le 1^{er} trimestre 2017, soit **depuis l'été 2017, les estimations trimestrielles d'emploi localisées sont réalisées par l'Insee en partenariat avec l'Acoss et les Urssaf ainsi que la Dares**, afin d'assurer une plus grande cohérence des messages et de les rendre plus lisibles. Les niveaux d'emploi restent issus des estimations annuelles d'emploi produites par l'Insee. À ces niveaux d'emploi de référence, sont appliqués des taux d'évolution trimestriels élaborés par l'Acoss et les Urssaf sur le champ privé hors intérim, et par la Dares sur l'intérim. La synthèse de l'ensemble des éléments est assurée par l'Insee.

Concernant l'intérim, **l'Insee et la Dares publient désormais des séries harmonisées du nombre d'intérimaires aux niveaux régional et départemental.** Il est ainsi possible de connaître, pour chaque département, le nombre d'intérimaires présents dans chaque secteur d'activité. Ces séries correspondent au nombre de contrats en cours en fin de mois à l'agence d'intérim. Produites et désaisonnalisées par la Dares, elles intègrent depuis l'été 2017 les CDI intérimaires.

Afin de permettre une meilleure appréciation économique des secteurs d'activité au niveau régional, **le Sese de la Direccte Paca analyse les séries d'emploi y compris intérim** : aux effectifs intérimaires produits par la Dares pour chaque secteur d'activité, sont ajoutés les effectifs hors intérim publiés par l'Insee. Cette approche diverge de celle de l'Insee qui comptabilise les intérimaires dans le tertiaire marchand, quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission. **En conséquence, les données d'emploi salarié par secteur d'activité présentes ici sont différentes de celles publiées par l'Insee.**

Définitions : politiques d'aide à l'emploi

Les contrats aidés. Un contrat aidé est un contrat dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, et le volume de contrats est piloté par les pouvoirs publics aux niveaux régional et national. Le ciblage sur les publics les plus éloignés du marché du travail ainsi que le suivi physico-financier sont deux caractéristiques qui les distinguent des emplois aidés. En effet, pour ces derniers, les aides sont générales et/ou non pilotées. En 2018, on distingue deux principaux types de contrats aidés :

- le Contrat unique d'insertion (CUI) dans le secteur non marchand devient le **Parcours emploi compétences (PEC)**. Il s'appuie sur une logique de parcours pour l'individu et sur une sélection des employeurs. Son objectif est l'insertion professionnelle des publics éloignés du marché du travail, alliant mise en situation professionnelle, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. La signature d'un PEC ouvre droit, pour l'employeur, à un financement mensuel de l'État, dont le montant est fixé par arrêté du Préfet de Région. Le recours aux CUI dans le secteur marchand (CUI-CIE) est quant à lui limité aux Drom ou aux Conseils départementaux qui les financent entièrement ;

- le **Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** : suite à la réforme de l'Insertion par l'activité économique (IAE), l'aide au poste d'insertion pour le financement des structures de l'IAE est généralisée et se substitue aux autres aides versées par l'État. En conséquence, pour les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), le recours aux contrats aidés a pris fin au 1^{er} juillet 2014 et le CUI est désormais remplacé par le CDDI qui a vocation lui aussi à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. D'une durée minimale de 4 mois renouvelables dans la limite d'une durée totale de 2 ans, il peut toutefois être renouvelé au-delà de 2 ans pour permettre d'achever une action de formation professionnelle, ou pour favoriser l'insertion d'un salarié âgé d'au moins 50 ans ou d'une personne reconnue travailleur handicapé. Le CDDI concerne également le secteur marchand dans le cadre des recrutements par une Entreprise d'insertion (EI).

En outre, la mise en œuvre des PEC s'inscrit dans la création d'un Fonds d'inclusion dans l'emploi (FIE) qui réunit, pour en promouvoir une gestion globale, les crédits des PEC et de l'IAE. L'objectif de ce fonds est de permettre une meilleure cohérence de l'offre d'insertion en fonction des spécificités des territoires et des besoins des populations. Le volume de ce fonds est déterminé annuellement pour chaque région par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). En 2018, Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie ainsi de près de 9 % de l'enveloppe financière nationale du FIE, qui représente environ 1,3 milliard d'euros en France métropolitaine.

Les contrats en alternance. Ils combinent l'acquisition de savoirs généraux, professionnels ou techniques et la pratique en entreprise pour parfaire la formation des alternants. Cependant, les modalités d'exécution de ces contrats de travail diffèrent notamment sur la durée du contrat, la durée de la formation et la rémunération associée. Il en existe deux :

- le **contrat d'apprentissage**, dans le cadre de la formation initiale, s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans ;

- le **contrat de professionnalisation**, s'inscrit dans le cadre de la formation continue. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans ou plus, ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou d'un CUI.

Sigles

ASP.....	Agence de services et de paiements
BIT.....	Bureau international du travail
CDDI.....	Contrat à durée déterminée d'insertion
CUI-CAE.....	Contrat unique d'insertion-Contrat d'accompagnement à l'emploi
CUI-CIE.....	Contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi
CVS ⁽¹⁾	Corrigé des variations saisonnières ⁽¹⁾
CVS-CJO ⁽¹⁾	Corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables (1)
Dares.....	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
Direccte / SESE.....	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi / Service études, statistiques et évaluation
Insee.....	Institut national de la statistique et des études économiques
PEC.....	Parcours emploi compétences
STMT.....	Statistiques du marché du travail

⁽¹⁾ L'intérêt des données CVS et CVS-CJO est de pouvoir calculer, en plus des évolutions annuelles, des évolutions trimestrielles et mensuelles. Lorsque les données sont brutes, seules des évolutions annuelles peuvent être calculées.

Pour en savoir plus

➤ [Tableau de bord des indicateurs clés de la Direccte Paca](#)

➤ [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Paca](#)

➤ [Note de conjoncture de la Direccte Paca](#)

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur

23/25, rue Borde, CS 10009 - 13285 Marseille Cedex 08 - Tél. : 04 86 67 32 00

Directeur de la publication : Patrick Maddalone

Chef de service : Rémi Belle remi.belle@direccte.gouv.fr

Réalisation : Virginie D'Angelo virginie.dangelo@direccte.gouv.fr